

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le quatre octobre deux mille vingt deux à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT- Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Thierry LANNES - Julien BARATAUD - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHAREL - Evelyne LAVENU - Carla AFONSO DA CRUZ - Jean-Pierre VERGNE - Jean-François POUMIER.

Excusés représentés : /

Excusés non représentés : /

Evelyne LAVENU est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 29 septembre 2022

Délibération n°02102022
Nouveaux devis du syndicat du Maumont pour la pose de compteurs d'eau individuels aux appartements

Monsieur le Maire présente le nouveau devis présenté par le syndicat des eaux du Maumont pour la pose de compteurs individuels dans les appartements du bâtiment de l'ancienne poste.

Le devis s'élève à 350,87€ HT soit 385,96€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- d' **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le devis et faire réaliser la pose des compteurs.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le Représentant de l'Etat et sa publication.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de TULLE le
Publication le



Le Maire,

Jean MOUZAT